



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 49733

## Texte de la question

M. Claude Gagnon attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur le statut des secrétaires de mairie-instituteurs. Il lui demande de lui préciser la suite que le Gouvernement entend réserver aux préoccupations exprimées par le syndicat national des secrétaires de mairie-instituteurs, lors du congrès national qui s'est tenu à Sarrebourg, sur les conditions d'application de la réduction du temps de travail, en particulier pour les agents à temps non complet et sur la prise en compte de la situation particulière du secrétaire de mairie-instituteur en milieu rural.

## Données clés

**Auteur :** [M. Claude Gagnon](#)

**Circonscription :** Manche (4<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49733

**Rubrique :** Communes

**Ministère interrogé :** fonction publique et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 juillet 2000, page 4464